

## Économie d'énergie

# Pour des logements mieux isolés

**La Ville de Paris propose son aide pour la réalisation de travaux de rénovation thermique.**

C'est le plus vaste programme de rénovation thermique de l'habitat privé initié en France. Début octobre, la Ville de Paris a lancé dans le 19<sup>e</sup> arrondissement une grande opération de rénovation d'immeubles d'habitation, tout type de bâti confondu, représentant près de 55 000 logements. La municipalité s'étant engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 % d'ici à 2020, elle propose ainsi aux copropriétaires une aide dans l'élaboration et la réalisation de leurs travaux.

« Nous devrions voir nos dépenses de chauffage diminuer sensiblement. »

Copropriétés et monopropriétés doivent déposer un dossier auprès du Pact, association chargée d'animer l'opération. Les habitants des immeubles sélectionnés reçoivent alors l'aide d'un conseiller thermique pour faire réaliser un audit global du bâtiment. Une fois le type de rénovation identifié, les

propriétaires sont orientés vers un maître d'œuvre et conseillés sur les aides financières possibles. Une première sélection a commencé, et s'achèvera en janvier 2015.

Inédit par sa taille, ce programme n'est pourtant pas une première pour la Ville. Depuis 2009, deux expérimentations ont été menées dans le 13<sup>e</sup> arrondissement et autour de la place de la République (3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>).

Renaud Aumaître habite le 9, rue Boussingault (13<sup>e</sup>). Comme les 51 autres copropriétaires, il a bénéficié de l'opération d'amélioration thermique initiée en 2011 et votée en 2013 par la copropriété. La rénovation de l'immeuble devrait être achevée d'ici à la fin de l'année. « L'objectif était de refaire l'isolation afin de réduire notre consommation de gaz, explique-t-il. À terme, nous devrions voir nos dépenses de chauffage diminuer sensiblement. Le retour sur investissement est énorme. » ■

→ **Accueil du public au 92, boulevard de la Villette (19<sup>e</sup>), Tél. 01 79 97 62 90.**

[www.opatb19.paris.fr](http://www.opatb19.paris.fr)

## Végétalisation DE LA VERDURE SUR LES TOITS ET LES FAÇADES



© Émilie Chaire/Mairie de Paris

Cent hectares de toits, murs et clôtures recouverts de végétaux, c'est l'objectif de la municipalité pour 2020. Plusieurs projets ont déjà vu le jour, comme le toit-terrasse du bâtiment qui abrite la direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville, au 103, avenue de France (13<sup>e</sup>). ■

→ **Paris.fr**

## Commerce VERS LA FIN DES SACS EN PLASTIQUE

La Ville de Paris a proposé qu'une concertation soit menée avec la grande distribution et les petits commerces pour la suppression des sacs en plastique à usage unique. Une décision qu'elle fait désormais appliquer sur ses marchés alimentaires découverts, au profit de sachets biodégradables. ■

→ **Paris.fr**

## Aides POUR LES TAXIS HYBRIDES ET ÉLECTRIQUES

Avis aux chauffeurs de taxi : jusqu'au 31 décembre 2015, la Ville de Paris vous aide à renouveler votre taxi en faveur d'un véhicule propre, grâce à une subvention de 4 000 euros pour l'achat d'un véhicule hybride rechargeable et de 6 300 euros pour une voiture 100 % électrique. Une aide limitée à 20 % du prix d'achat du véhicule. ■

→ **Paris.fr/taxis**



© Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de Paris

Le remplacement des fenêtres fait partie des travaux pouvant être réalisés.